

## **Mars 1999**

### **La coopération internationale, une façon d'accélérer l'homologation d'un nouvel herbicide**

À la suite d'un projet pilote international, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a accepté l'homologation du Sundance (sulfosulfuron), un herbicide de la société Monsanto servant à lutter contre la folle avoine et certaines mauvaises herbes latifoliées dans les cultures de blé. Le temps requis pour homologuer ce produit a été de 25 % inférieur au délai nominal pour l'homologation d'une nouvelle matière active. C'est la première fois que, au prix d'efforts concertés du Canada, des États-Unis, de l'Australie et de l'Union européenne, l'Irlande agissant comme chef de file de cette dernière, un produit chimique a été évalué, en dehors des examens conjoints du Groupe de travail technique de l'ALENA sur les pesticides, dans le cadre d'une opération internationale.

Les gains de temps ont été tels que le produit est offert au Canada et aux États-Unis pour la saison de croissance de 1999.

Le projet pilote sur le sulfosulfuron a permis de confirmer que la nouvelle approche commune adoptée par les fabricants et par les organismes de réglementation conduit à une efficacité accrue tout en permettant à chaque pays de maintenir ses normes élevées de protection de la santé et de l'environnement.